



**Pôle Animation, Jeunesse,  
Sports et Vie Associative**

**COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE**  
**Compte-rendu de la réunion du mardi 09 octobre 2018 A 16H00**  
**Salle de réunion 47- 144, route de Thionville**

**ORDRE DU JOUR**

1. Projets menés au titre de l'Ecole des Sports et attribution de subventions.
2. Attribution de subvention pour le projet Golden Arena.

- 
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Alexis BESSE, Chargé de mission du service Jeunesse

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s** :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée

La séance s'ouvre à 16h30 avec la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

## **1<sup>er</sup> point : Projets menés au titre de l'Ecole des Sports et attribution de subventions.**

En complément de son action quotidienne d'animation des quartiers, la Ville de Metz a décidé que l'Ecole des Sports s'adresserait à des groupes de jeunes plus ciblés en développant des projets spécifiques. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet soutenu par l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville. Elle vise à répondre par la pratique sportive à des problématiques d'insertion sociale et professionnelle mais aussi à réduire les inégalités en favorisant l'accès aux pratiques sportives à tous les publics. Ainsi pour l'année 2018-2019, l'Ecole des Sports propose de décliner ces objectifs autour de plusieurs projets qui feront l'objet de conventions partenariales jointes en annexe et qui donneront lieu pour certains à l'attribution d'une subvention.

Le projet "**Rebonds**" de lutte contre le décrochage scolaire initié au 2017 en partenariat avec le CMSEA sera reconduit. Ce projet vise à participer au diagnostic des jeunes de 14 à 18 ans en matière d'acquisition de savoir-faire et savoir-être et à les faire évoluer par la pratique sportive. L'activité physique et sportive permet également de faire émerger un collectif capable d'échanges et d'entraides.

Le projet "**Pratique sportive pour les jeunes éloignés de l'insertion professionnelle**" est initié cette année en partenariat avec la Mission Locale du Pays Messin et le CMSEA. Ce projet vise, par le sport, à repérer et mettre en contact avec la Mission Locale des jeunes de 16 à 25 ans sans projet d'insertion professionnelle. Une séance hebdomadaire de sport permettra au CMSEA et à la Mission locale de maintenir un contact régulier pour les remobiliser dans une démarche d'insertion professionnelle.

Le projet "**Pratique sportive pour les jeunes de la Garantie Jeunes**" initié en 2017 en partenariat avec la Mission Locale du Pays Messin est reconduit cette année. Il vise à valoriser, par la pratique sportive, les jeunes de 16 à 25 ans inscrits d'ores et déjà dans une démarche d'insertion professionnelle. L'objet est de faire prendre conscience aux jeunes des savoir-faire et savoir-être qu'ils montrent au cours des séances d'activités physiques et sportives et de mettre en avant leurs importances dans une démarche d'insertion professionnelle.

Le projet **Triathlon citoyen** initié en 2017 en partenariat avec Metz Triathlon sera reconduit. Il s'inscrit dans l'appel à projet de la Fédération Française de Triathlon ayant pour objectifs de démocratiser le triathlon dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. L'année dernière, après une première phase de découverte menée sur l'ensemble des Quartiers Prioritaires, un petit groupe de dix jeunes issus de l'ensemble des QPV a suivi des entraînements hebdomadaires de triathlon de janvier à juin 2018. Trois d'entre eux ont ensuite pris une licence au club de Metz Triathlon pour la saison 2018-2019. L'Ecole des Sports souhaite donc renouveler ce partenariat. Le coût global du projet est estimé à 11 500 €. Le club a obtenu un financement de 5 000 € de la Fédération Française de Triathlon. Il sollicite par ailleurs une subvention de la Ville de Metz de 3 000 €.

Le projet "**J'apprends à nager**" sera également reconduit. Il s'adresse à des jeunes des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville susceptibles de rentrer au collège sans avoir appris à nager. Cette action est renforcée cette année grâce à un partenariat avec la Société Nautique de Metz. Des stages de natation seront organisés sur toutes les périodes de vacances pour les jeunes de l'Ecole des Sports qui ne savent pas nager. Ces jeunes participeront ensuite aux épreuves de natation dans le cadre du jumelage sportif qui aura lieu à Eupen en 2019. Le coût global du projet est estimé à 6 000 €. Le club a obtenu un financement du Centre National pour le Développement du Sport de 2 500 €. Il ne sollicite pas de subvention de la Ville de Metz.

Un projet "**Préparation au jumelage sportif**" est développé en lien avec le club Athlétisme Metz Métropole. Ce projet intervient après une première année de test concluante. Il vise à repérer et préparer un groupe de jeunes de 9 à 11 ans pour participer aux épreuves d'athlétisme du jumelage sportif qui aura lieu à Eupen en 2019. En même temps, il répond à la préoccupation du club d'augmenter son impact auprès des jeunes des Quartiers Prioritaires.

Des stages d'athlétisme seront organisés pendant toutes les petites vacances scolaires et les jeunes prendront part aux actions de préfiguration du meeting Metz Moselle Athlélor organisé en février 2019. Le coût global du projet est estimé à 2 000 €. Le club sollicite une subvention de la Ville de Metz de 1 000 €.

Au regard des éléments présentés, il est proposé au Conseil Municipal de valider les conventions qui seront passées avec les différents partenaires et d'attribuer les subventions aux associations mentionnées dans la motion ci-dessous.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY*

**2<sup>ème</sup> point : Attribution de subvention pour le projet Golden Arena.**

L'association Mixité, en lien avec les Energies Urbaines, organise un évènement culturel, "Golden Arena", mettant en valeur la pratique à un haut niveau de la Breakdance sous une forme de compétition sportive et artistique en équipe de 3 danseurs (Battle). L'évènement, qui se déroulera le dimanche 25 novembre au Royal à Metz, revêtira une dimension internationale puisque les équipes en présence seront issues d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg, des Pays Bas ou encore de Suisse. Celles-ci côtoieront six des meilleures équipes françaises. Fidèles à leurs principes éducatifs et citoyens, les organisateurs s'appuient sur cette manifestation pour valoriser les talents locaux d'une part, et accompagner les jeunes engagés messins d'autre part, en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences dans le champ socioculturel en s'investissant dans la conception et la préparation de l'évènement. Ainsi, les jeunes messins, tous quartiers confondus, trouveront dans le projet Golden Arena un moyen d'expression de leurs talents dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, l'animation ou encore la gestion associative.

L'action projetée se veut fédérative, conviviale et entend capter un public le plus large possible géographiquement afin que les territoires se rencontrent. Aussi pourra-t-elle compter sur l'attrait que constituera la présence de danseurs professionnels au sein des jurys, bien connus des passionnés de la discipline.

Le coût total de l'opération s'élève à 17 600 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 5 000 €.

Par ailleurs, il est proposé d'ajouter de manière exceptionnelle le versement d'une subvention d'aide au fonctionnement au Comité de Gestion des centres Sociaux de Borny.

Depuis un an en effet, une nouvelle équipe constituant le conseil d'administration travaille à la mise en œuvre d'un projet social adapté aux besoins de la population ainsi qu'aux évolutions du quartier. Elle s'attache notamment à renouveler le modèle de gouvernance de l'association, à surmonter les difficultés financières héritées de la précédente gestion, à réorganiser les équipes salariées et bénévoles, et enfin à écrire et développer un projet social permettant la réattribution de l'agrément CAF. Leur démarche, résolument transparente vis-à-vis des institutions partenaires, se heurte cependant aux limites économiques découlant de la perte, par la précédente équipe, de subventions importantes d'une part, et de la consommation de la totalité des réserves d'autre part. C'est afin de préserver un nouvel équilibre naissant et encore précaire que l'association sollicite le soutien de la Ville de Metz par une subvention exceptionnelle qui assurera notamment le paiement des salariés pour le dernier trimestre. Il est donc proposé l'attribution d'une subvention de 20 000 €.

La proposition sera ajoutée au présent point et le rapport visé modifié en conséquence.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY*

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 17 h .